



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Une-feuille-de-route-concrete-pour-le-CHSCT-des-DDI>

Une feuille de route concrète pour le CHSCT des DDI

- OTE et DDI -



Date de mise en ligne : vendredi 13 mai 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le CHSCT des DDI a adopté le 10 mai une feuille de route réaliste, qui confère à cette instance de dialogue social la place que l'UNSA entendait lui voir tenir en demandant et obtenant sa création.

Feuille de route du CHSCT des DDI

La feuille de route résultant de la concertation comprend des sujets transverses qui relèvent du cadre de ce CHSCT des DDI :

- Traitement des accidents de service et de travail.
- Fonctionnement des comités médicaux et des commissions de réforme dans les DDI (bilan de leur fonctionnement, point sur les ISST et les Assistants et Conseillers de prévention).
- Articulation entre les ministères de la médecine de prévention des DDI.
- Recensement auprès des différents ministères pour améliorer les conditions de travail des corps exerçant des missions de contrôle.
- Procédures d'alerte et de signalement des situations dégradées en DDI.
- Harmonisation des dons de jours de repos en application du décret n°2015-580 du 28 mai 2015 dans les DDI (L'objectif est d'aller vers un assouplissement pour que le don de jours pour enfant malade puisse se faire entre agents d'une même DDI).
- Déclinaison du décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif au télétravail en DDI.
- Mise en place d'un baromètre social dans les DDI.

50% des thèmes de travail retenus sont à l'initiative de l'UNSA.

Mise en oeuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux dans les DDI

En novembre, les DDI ont été saisies sur la mise en oeuvre au niveau local du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux.

Actuellement, des plans d'actions sont toujours en cours d'élaboration dans certaines DDI et quelques unes en sont encore au stade du diagnostic.

L'UNSA insiste pour que l'ensemble des DDI ait réalisé au plus vite un diagnostic actualisé et mis en place le plan d'action correspondant.

L'UNSA souligne également qu'il est absolument nécessaire que les diagnostics soient mis à jour, dans un contexte d'impacts de la réforme territoriale, de réorganisation des services, d'interdépartementalité...

Mission d'évaluation du dialogue social et de la prise en compte des RPS dans les DDI

Deux Inspecteurs Généraux ont présenté un point d'étape de la mission qui est actuellement en cours et se rendra dans 40 DDI.

La lettre de mission de cette évaluation porte sur les conditions de mise en oeuvre de la circulaire sur la prévention des RPS dans les DDI et sur la qualité du dialogue social. La mission a pour but de recueillir le ressenti de la qualité du dialogue social. Elle a exposé la méthode de travail qui a évolué au fur et à mesure et fait part des premiers constats suite aux premières visites effectuées (dialogue social, impact des réformes...).

L'UNSA interpelle l'inspection conjointe sur la méthode employée et sur le fait qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre les RPS et le dialogue social. L'UNSA demande que l'ensemble des acteurs soient conviés aux échanges afin de recueillir leur position.

Contingent annuel d'autorisations d'absence pour les membres du CHSCT des DDI et des CHSCT locaux dans les DDI

Cette question a reçu une réponse favorable pour les ASA majorées pour les membres du CHSCT des DDI, à l'inverse pour les CHSCT locaux, la consultation interministérielle est défavorable à la majoration du contingent annuel d'autorisations d'absence.

Le texte réglementaire qui sera proposé pour avis au CT des DDI ira dans ce sens.

L'UNSA déplore cette position et demande que la majoration des ASA bénéficie à l'ensemble des membres des CHSCT des DDI et CHSCT locaux.

Pour l'UNSA, le CHSCT des DDI s'installe dans le paysage du dialogue social.

Les points inscrits à l'ordre du jour de ce deuxième CHSCT et les perspectives tracées dans la feuille de route confortent la nécessaire création de ce CHSCT des DDI, revendiquée dès 2010 par l'UNSA et obtenue en 2015.